

# Pour une nouvelle culture des urnes<sup>1</sup>

Par Aboubakari BOINA

Centre national de documentation et de recherche scientifique des Comores (Comores)

abou.boina@snpt.km

En Afrique subsaharienne francophone, l'introduction du suffrage universel est concomitante de la création des partis politiques à partir de 1946, quand la France attribuait aux africains le droit de vote. Durant la période coloniale, il y avait une certaine concurrence politique par les urnes, rapidement bâillonnée dans les années d'indépendance avec la dictature et les partis uniques. Il fallait alors attendre la période dite démocratique des années 90 pour que le suffrage universel commence à peser sur l'échiquier politique.

Aujourd'hui, après plus d'une décennie d'expérimentation de la vie démocratique, il est malaisé d'observer que l'espoir nourri de l'effervescence démocratique s'effrite de jour en jour. En effet, la pauvreté et les inégalités gagnent du terrain. Les partis et la violence politiques fragmentent la société. Les piliers de la démocratie tels que la citoyenneté, une représentativité conséquente, une justice et une presse libres et indépendantes tardent à s'affirmer.

Ce constat amer appelle une lucidité sur les conditions historiques de l'introduction de la démocratie, le bilan des anciens régimes et des partis politiques, le diagnostic des élections et l'absence de retombées positives au plan politique, économique et social.

Le moins que l'on puisse dire est que la situation est complexe. Il est important de voir dans quelle manière une nouvelle culture démocratique peut prendre forme et se renforcer, afin de favoriser l'établissement d'une démocratie procédurale, l'émergence des nouvelles formes du politique et des interactions de la démocratie et du développement.

## 1. Une démocratie conjoncturelle

Au plan national, c'est après l'assassinat du Président Ahmed Abdallah en novembre 1989 et le départ des mercenaires, que les Comores allaient entrer dans « l'ère démocratique »<sup>2</sup>.

Au plan international, il est connu de tous que le signal est donné avec la chute du mur de Berlin. Le Président français François MITTERRAND, lors de son discours de juin 1990 à la Baule, a enfoncé le clou en déclarant que son pays « lierait son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ». Autrement dit, « sans démocratie pas de coopération ».

C'est dans la précipitation qu'une table ronde de concertation nationale de tous les partis politiques comoriens a été convoquée et a abouti à l'accord suivant :

- Proclamation d'une amnistie générale ;
- Abrogation de la loi instituant le Parti Unique et reconnaissance du multipartisme et des libertés démocratiques ;
- Principe de la multiplicité des candidatures à des élections présidentielles libres et démocratiques ;
- Mise en place d'une Commission Nationale de préparation, d'organisation et de contrôle des élections ;
- Formation d'un Gouvernement Provisoire d'Union Nationale ;
- Institution d'une commission nationale chargée de l'étude et de la réforme constitutionnelle.

Mais dans un discours du 27 décembre 1989, le président par intérim a rejeté vertement la formation d'un Gouvernement Provisoire d'Union Nationale par ces termes : « *la gestion d'un Gouvernement d'Union Nationale, sa justification ne me paraît pas évidente. En effet, un gouvernement de quelques semaines,*

---

<sup>1</sup> La présente communication se focalisera sur l'expérience des Comores pour faciliter la lisibilité et l'analyse des faits. Mais nous sommes convaincus que le cas des Comores n'est pas un fait isolé.

<sup>2</sup> « La démocratie aux Comores est arrivée dans un cercueil », déclarait un journaliste de « l'Archipel », un hebdomadaire publié à Moroni.

*composé d'éléments hétéroclites n'est pas de nature à assurer l'efficacité et la crédibilité dont un Etat a besoin aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur »<sup>3</sup>.*

Ce refus a pesé sûrement sur la suite des événements : élections présidentielles, conférence nationale, référendum constitutionnel et élections législatives.

Devant l'impasse politique, le président de la république a contourné les problèmes en proposant une conférence nationale du 24 janvier au 8 avril 1992. Les partis politiques ont décidé de siéger à la conférence après avoir signé avec le président Said Mohamed DJOHAR, un pacte de réconciliation nationale scellé par la lecture du Coran.

La conférence nationale devait aboutir à :

- L'adoption d'un texte constitutionnel sur la base du projet réalisé par la table ronde et la constitution de 1978.
- L'examen des conditions de l'équilibre des îles, notamment en ce qui concerne l'île de Mohéli.
- L'établissement d'un pacte national sur la démocratie et d'un calendrier des élections.
- La définition des options économiques et sociales du pays.

Les citoyens soucieux de l'avenir du pays avaient misé sur la Conférence Nationale. Mais le ciel s'était assombri sur leurs espoirs. La majorité des partis politiques n'avaient pas jugé nécessaire d'envoyer des délégations à la hauteur de l'événement. Les délégués à la conférence ont refusé la participation effective et entière des organisations représentatives de la société civile. Mais la caractéristique essentielle de cette conférence était la montée fulgurante des particularismes régionaux.

Il est alors manifeste que la démocratie tant crüe n'est pas le fruit des luttes politiques et sociales contre la dictature et le sous-développement, mais une adhésion spontanée de façade.

En l'absence d'un véritable bilan de l'ancien régime, il n'est pas étonnant de remarquer que « la république démocratique » est une sorte de synthèse de la « république laïque » et de la république « fédérale et islamique ». Mais elle a de spécifique dans l'accentuation de la dégradation de mœurs ; dans la perte de l'image de l'Etat et de la religion ; la prolifération de scandales politico - financiers et des partis politiques.

Le régime « démocratique » hérite du régime révolutionnaire la mise en avant de la jeunesse, l'utilisation instrumentale des masses-médias par un excès de propagande politicienne et le recours à la violence quand le pouvoir se sent menacé.

La république « démocratique » emboîte également le pas à la république fédérale et islamique sur l'utilisation instrumentale de la religion et des notables à des fins politiques. Pour se justifier du retard de salaires des fonctionnaires, le président DJOHAR déclarait le 19 juin 1992 à l'occasion de l'Idé El-Fitre : « *ce sont des choses qui arrivent. Dieu le tout puissant teste souvent l'homme (...). Et là je m'adresse aux agents de l'Etat. (...) Dieu peut retarder le versement des salaires, et décider qu'au lieu d'un mois, ce sera deux mois de retard* ».

Par ailleurs, l'Etat comorien n'est jamais tombé plus bas que dans la période dite démocratique. En six ans de règne du président DJOHAR et deux ans de pouvoir du président TAKI plusieurs gouvernements se sont succédés à un rythme vertigineux. Cela a terni durablement l'image de l'Etat et des hommes politiques. C'est ainsi que les militaires ont arraché le pouvoir comme un fruit mûr par le coup d'Etat du 30 avril 1999.

## **2. La précarité des urnes**

Depuis le début des élections démocratiques en 1990 jusqu'à ces jours, les défaillances administratives et les attitudes électorales ne changent pas fondamentalement. Pire encore, la classe politique s'est disloquée en une myriade des partis politiques qui rend le pays très instable.

Au niveau de l'administration des élections, les différents rapports établis constatent pêle-mêle la légèreté de l'état civil, les listes électorales non actualisées, le manque de matériel électoral, l'ouverture tardive et

---

<sup>3</sup> Cf. les archives de la Présidence de la République des Comores.

la localisation inadéquate de certains bureaux de vote, la corruption des électeurs, la tension démesurée avant, au cours et après les élections. Je laisse de côté les anomalies constatées sur : le scellement des urnes, l'émargement des listes électorales par les électeurs, la distribution des cartes, le choix des responsables des opérations électorales, la marginalisation des femmes, des jeunes et des pauvres.

Au niveau des attitudes électorales, les électeurs se déterminent d'abord en fonction des liens familiaux, villageois ou pour des intérêts matériels immédiats. En effet, la politique est conçue comme des étapes progressives : famille, village natal, région et île. A un jeune étudiant qui veut s'engager très tôt dans la politique, les parents ou les voisins du quartier lui rétorquent ainsi : « Il faut commencer la politique par s'instruire, entretenir la famille, ensuite s'occuper du quartier et enfin se dévouer à la région et à l'île ». Autrement dit, il serait impossible de devenir un grand politicien sans s'instruire, sans être capable de subvenir aux besoins familiaux et sans manifester les sentiments communautaires. L'ancrage familial et villageois est d'autant plus important que les proches constituent les premiers partisans de « leurs fils » engagé politiquement. Le premier soutien est le socle indispensable pour rallier d'autres personnes et d'autres villages. Dans le cas contraire on réplique au prétendant malheureux qu'il n'est même pas capable de rassembler autour de sa famille, de son village et de sa région. C'est ainsi que les hommes politiques les plus influents sont ceux qui arrivent à récolter plus de 80% de l'électorat dans leur village ou région. Ce fut d'ailleurs le cas pour les élections présidentielles de mars 1996. La victoire électorale est dictée en dernier ressort par l'enracinement dans le village et dans la région.

Par conséquent, La popularité des dirigeants est fondamentalement une popularité d'intérêt doublée de multiples ramifications : « l'enfant du terroir », « le vote villageois ou communautaire », « le primat de la collectivité sur l'individu » et « la corruption électorale ». Nous sommes alors loin de la popularité historique ou rationnelle.

Cette situation explique en partie, le manque d'intérêt des partis politiques ou des candidats à proposer des programmes de sociétés susceptibles de sensibiliser ou de mobiliser l'électorat. La compétition politique ne travaille pas pour la culture civique de la population, l'éducation de la nation et le vote judicieux. La coupure de la classe politique et du peuple, du pays légal et du pays réel ne fait que s'accroître. Les revendications restent plus que jamais villageoises et îliennes, plutôt que politiques.

Les élections présidentielles de 1996 considérées comme transparentes et régulières ont abouti à des résultats crédibles. Mais l'assise électorale du président Mohamed TAKI n'a rien donné à la population comorienne. Il faudrait réfléchir sérieusement sur l'opportunité d'organiser des élections qui consacrent la victoire d'un homme et non d'un pays. Une fois élu, le président de la République est capable d'ignorer même son parti politique, en nouant des nouvelles alliances susceptibles de casser l'opposition et de perpétuer son pouvoir. La pratique des deux présidents élus démocratiquement (Said Mohamed DJOHAR et Taki ABDLOUKARIM) confirme malheureusement nos propos.

Il s'ensuit que la formation des partis politiques et les campagnes électorales se font sur la base de la politique traditionnelle au détriment de l'esprit et de la culture démocratique. Comme le disait le Président DJOHAR « *Nous avons tous beaucoup à apprendre à l'école de la démocratie : les citoyens, les responsables politiques et économiques, les partenaires sociaux, les syndicats, les partis et surtout les partis qui sont la pierre angulaire de tout système* ».

Par ailleurs, le fait le plus paradoxal et le plus insolite au plan politique, après l'assassinat du président Ahmed ABDALLAH, le départ des mercenaires et l'avènement de "la démocratie", reste de loin la montée fulgurante du séparatisme et la naissance des partis politiques se réclamant de l'Islam : le Front National pour la Justice et le Parti pour le Salut National.

L'indépendance inachevée, l'occupation de Mayotte par l'administration française et la crise chronique dans la partie indépendante renforcent indubitablement la tendance au séparatisme. Mayotte est devenue la vitrine de l'archipel des Comores, elle soulève les convoitises au niveau de la population des trois autres îles et « permet les remises en cause des valeurs historiques et de l'unité nationale.

Alors qu'il n'y avait que deux partis régionalistes avant l'indépendance, il faudrait multiplier ce chiffre par huit après l'événement de la démocratie en 1990.

Un rapport du PNUD sur les droits de l'Homme aux Comores souligne que « *le séparatisme qui s'est présenté au départ comme une réaction face aux inégalités sociales entre les îles et à l'étouffement politique des revendications à caractère social et économique, a vite fait de montrer le visage d'un mouvement politique dont la base arrière était essentiellement constituée par les membres de l'organisation pour l'indépendance de l'île d'Anjouan (OPIA)* »<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, il est clair que l'idéologie dominante dans l'ensemble de l'archipel est le séparatisme. Cette réalité fait fi à la nécessaire complémentarité entre les îles et risque de marquer durablement la conscience de la population. En un moment où la gestion des affaires publiques n'a jamais fait l'objet des critiques approfondies et encore moins d'études laborieuses, il est difficile d'imaginer un sursaut de chaque île livrée à elle-même et répétant les mêmes erreurs du passé.

En ce qui concerne les partis se réclamant de l'Islam, le Front National pour la Justice mérite véritablement l'adjectif d'un parti fondamentaliste. Il est dirigé par des "Jeunes" ulémas formés dans les grandes universités de théologie d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de l'Iran et du Soudan. Les responsables de ce parti proclament haut et fort que seule l'application pure et simple du Coran pourrait sauver les Comores de tous les maux. Ils militent pour la conquête du pouvoir sans alliance et sans compromis. Mais leur « programme politique » se résume en cinq slogans : « *Dieu est notre objectif* », « *le prophète est notre guide* », « *le Coran est notre loi* », « *la consultation est notre système* » et « *la justice est notre slogan* ».

La montée du parti fondamentaliste annonce la faillite des partis traditionnels et la crise de leadership dans la classe politique comorienne. Une telle situation ne peut que desservir et enliser le pays si elle dure.

La religion est plus résistante que la politique, parce que l'Islam joue une fonction consolatrice face à la dureté de la vie. L'homme est en effet condamné à affronter l'angoisse et la souffrance, à anticiper sa mort et donc, à rechercher la protection de l'illusion. « *Telle qu'elle nous est imposée, écrit FREUD, notre vie est lourde, elle nous inflige trop de peines, de déceptions, de tâches insolubles. Pour la supporter, nous ne pouvons pas nous passer des sédatifs* »<sup>5</sup>. Mais la confusion est totale entre tradition, religion et politique.

Par conséquent, le pouvoir est intimement lié à la tradition, à la religion et à la famille. Le pouvoir est atomisé et chacun veille à son périmètre d'autorité. Jamais un notable digne de ce nom n'accepterait qu'un politique ou un uléma transgresse le droit coutumier dans son fief.

### **3. Une difficile enracinement de la démocratie.**

L'un des handicaps majeurs de la démocratie est l'absence d'un contre pouvoir capable de réguler la vie démocratique. Théoriquement, l'opposition fait partie des principales institutions clés de la bonne gouvernance, compte tenu de son rôle dévolu de contre - pouvoir. En effet, l'existence d'une opposition organisée joue un rôle déterminant dans le débat public, le renforcement des libertés politiques et des droits civiques, l'enracinement et la formation des valeurs. Mais si nous regardons de plus près l'opposition, la réalité est beaucoup plus complexe.

Les partis politiques sont contrôlés par des responsables issus de même couches sociales, voire de même familles. La compétition se fait pour le contrôle de l'Etat et du pouvoir, et non pour une politique de développement. L'absence de revendications conséquentes pour la promotion des politiques publiques arrange les gouvernements successifs et laisse la population dans l'abandon et l'expectative.

Les expériences sont légions dans le monde pour attester qu'aucun progrès significatif dans le monde n'est possible sans la mobilisation et la revendication des réformes. Ainsi, un mauvais régime arrive à réaliser des progrès, à condition d'avoir devant lui une opposition capable de mobiliser l'opinion publique et de formuler des propositions pertinentes dans les différents secteurs de l'action gouvernementale.

Par ailleurs, les gouvernements considèrent l'opposition en ennemi viscéral, au lieu de la prendre comme un partenaire du développement. L'opposition se trouve de facto marginalisée, quand dans d'autres pays elle est à la fois institutionnalisée et valorisée. Il serait fort utile de réfléchir sur l'intérêt de passer d'une

---

<sup>4</sup> Cf. Rapport du PNUD intitulé : « Les droits de l'Homme aux Comores : doctrine et réalité », Moroni - décembre 2000.

<sup>5</sup> FREUD, malaise dans la civilisation - chapitre 2.

démocratie conflictuelle à une démocratie consensuelle ; en s'inspirant des valeurs positives de la solidarité ancrée dans la culture africaine.

Il faudrait éviter le cycle infernal qui consiste à critiquer quand on est dans l'opposition, et à répéter les mêmes erreurs quand on est au gouvernement. Dans cette même lancée, les partis politiques devaient être capables de regorger à leurs seins des spécialistes qui réfléchissent sur les différents ministères, afin de nourrir l'action gouvernementale.

Cependant, à notre sens, il n'existe pas aux Comores de "*partis de cadres*" ou de "*partis de masses*" selon l'approche de M. Duverger. Les premiers arrivent avec peu de gens influents et compétents à gagner ou à faire, ce que les seconds réalisent en mobilisant une multitude de personnes.

En revanche, nous pouvons parler de partis personifiés, de partis régionalistes, de partis de "mobilisation militante" et de partis fondamentalistes. La réalité politique, économique, sociale et culturelle ne favorise pas l'épanouissement de partis et l'élargissement des luttes sociales.

La politique est ainsi banalisée. L'engagement politique se traduit par la recherche d'un portefeuille ministériel ou d'une haute fonction dans les sociétés d'Etat ou dans la fonction publique. Le choix de l'adhésion à un parti va être dicté par la force du leader capable de satisfaire les ambitions du « militant » ou de la région prête à propulser l'enfant du terroir vers les hautes responsabilités.

En outre, les politiciens reconnaissent le manque des programmes politiques des partis au gouvernement comme dans l'opposition. Au lieu d'être une science directive, la politique fait figure de tâtonnement et d'improvisation, sans aucune vision prospective de l'avenir du pays. En effet, le plus souvent la population assiste à des discours creux, coupés de la réalité et incapables de créer l'espoir d'un véritable changement.

#### **4. La dégradation de la gouvernance**

De tout ce qui précède, il en résulte l'impossibilité d'ouvrir les portes du développement durable. Mais si l'on convient que c'est la forme de la démocratie et de la bonne gouvernance qui a prévalu au détriment de la substance, on peut souligner les possibilités effectives de développement non appliquées sérieusement jusqu'à maintenant.

Certains indicateurs nous permettent de parler rapidement de la dégradation de la qualité de la gouvernance politique :

- L'instabilité politique est devenue une constante depuis l'indépendance. Mais, dans ces dix dernières années, les choses se sont empirées. En dehors de la violence et des coups d'Etat politiques, les gouvernements sont changés à rythme vertigineux, jusqu'à une moyenne d'un gouvernement tous les quatre mois et deux semaines sous le régime de Said Mohamed Djohar (1990 - 1996 ).
- L'instabilité politique et la précarité des institutions ne favorisent pas la mise en œuvre d'un plan stratégique de développement durable des îles Comores. Les autorités accordent peu d'intérêt au renforcement des capacités humaines dans les différents domaines : administration, gestion économique, gestion des programmes de développement, politique agricole et environnementale, renforcement de l'Etat de droit et de la société civile, etc.
- Outre l'absence de volonté politique et des ressources humaines, force est de souligner également l'absence des moyens matériels et financiers pour assurer un minimum de fonctionnement de l'Etat. D'ailleurs les fonctionnaires accusent plusieurs mois d'arriérées de salaires. Il n'est pas alors étonnant de constater que les fonctionnaires manquent de tout pour pouvoir travailler.
- L'absence de dialogue entre les gouvernants et les gouvernés est permanente, en dehors des périodes électorales. Il s'ensuit une coupure importante entre le sommet et la base. La rupture à son point culminant s'est caractérisée par la crise séparatiste d'Anjouan.
- Plusieurs cadres expérimentés commencent à tourner le dos à la fonction publique, soit en travaillant dans le privé, soit en quittant simplement le pays dans l'espoir de décrocher un emploi à

Mayotte ou à l'extérieur de l'Archipel, notamment en France. Cela dénote un pessimisme qui gagne de plus en plus des pans entiers de la population.

Il va de soi que ces indicateurs ne favorisent en aucun moment le développement socioéconomique du pays. Au contraire, le mal gouvernance accentue inexorablement les inégalités et relègue aux calendes grecques le volontarisme politique au service de la lutte contre la pauvreté.

### **5. Pour une diffusion large de la culture démocratique**

Il est encore temps que les hommes d'action se posent les questions les plus urgentes pour chercher un début de réponse à la crise profonde et multidimensionnelle qui plonge les pays dans le chaos.

Nous pensons que le réveil des pays africains se fera par une sorte de « contre culture » de « contre valeur ». Autrement dit, il faudrait chercher les racines du mal dans la culture africaine où la proximité des relations retarde l'éclosion des valeurs plus justes, plus rationnelles. Cela ne doit pas se traduire par l'abandon des « valeurs traditionnelles propres à inspirer à la jeunesse le sens de la solidarité et de l'ouverture à l'autre »<sup>6</sup>, et de la nécessité « d'entreprendre une action systématique de codification du droit traditionnel, gage du dialogue interculturel ».<sup>7</sup>

Si la définition de l'Etat pourrait être l'affaire des esprits éclairés, l'Etat de droit ne pourrait faire l'économie du rôle des citoyens, des organisations sociales et des partis politiques. Le tout est de savoir comment enfanter un contrat social susceptible d'éveiller l'esprit de citoyenneté, afin que l'homme public soit condamné à être un serviteur et non un privilégié.

« Ce que j'entends par « culture politique démocratique », c'est l'acceptation du pluralisme en politique, la reconnaissance du droit d'opposition, le droit à l'alternance, une presse libre, la liberté d'association, éléments qui paraissent évidents dans une société civile prospère, vivante, parfois tumultueuse. Une société dans laquelle les gens sont membres de plusieurs organisations, avec des adhésions qui se recoupent, formée de citoyens engagés, qui sont mobilisés dans l'action politique ou qui sont susceptibles de l'être, qui possède une structure cohérente d'organisation sociale à laquelle on peut accéder à différents niveaux (local, régional, national) et à travers divers regroupements fonctionnels, et une société qui bénéficie d'une telle « culture politique démocratique ». Cette structure-là fait fonctionner l'ensemble des éléments nécessaires aux pratiques démocratiques, leur donne une certaine stabilité et rend possible leur transmission à travers les générations. »<sup>8</sup>.

Pour ce faire, outre la nécessité de renforcer les capacités humaines, consolider les institutions démocratiques et veiller à la bonne gouvernance, il est impératif de diffuser la culture démocratique à travers les écoles et les médias de masse. Il ne s'agit pas ici des programmes ponctuels de courte durée, mais d'une activité de réforme profonde et durable qui prendra en compte toute la société dans le formel comme dans l'informel. L'éducation aux valeurs universelles doit être structurelle, dense et diversifiée.

**En guise de conclusion**, l'organisation d'élections libres et régulières est une condition nécessaire sur le choix des dirigeants et des options politiques, économiques et sociales. Néanmoins, la transparence et l'équité des élections ne permettent pas toujours d'enfanter un régime démocratique.

La démocratie se recherche encore en Afrique subsaharienne francophone. L'avenir de la politique démocratique est incertain sans un esprit de citoyenneté, une séparation des pouvoirs, une éducation à la culture démocratique, une opposition durable et constructive.

La dynamique démocratique est un mouvement infini qui vise toujours l'idéal du Bien au niveau politique, économique, social et culturel. Nous pensons humblement que bon nombre de pays africains se trouvent sur les premiers pas d'un long et sinueux parcours. Le rôle du citoyen, des acteurs locaux, nationaux et internationaux est d'accompagner ce mouvement, le consolider et le cas échéant l'accélérer et le rendre irréversible.

---

<sup>6</sup> Cf. rapport final du séminaire international : Approches prospectives et stratégies novatrices en faveur du développement de l'Afrique au XXIème siècle - UNESCO Paris, 8-9 novembre 2001 - Département Afrique.

<sup>7</sup> Idem.

<sup>8</sup> Les clés du XXIème siècle - page 324 ( Michael WALZER).

### ***Bibliographie sélective***

- **Amartya S., 1999**, « Un nouveau modèle économique », Edition Odile Jacob.
- **Boina A., 2002**, « Pauvreté, gouvernance, décentralisation et lutte contre la corruption » - **Commissariat Général du Plan - Moroni - 41 p.**
- Boina A., 2001, « **Introduction à l'étude de la gouvernance politique aux Comores** », document de travail, PNUD, Moroni, multigr. 21 p.
- Boina A., 2001, « **Monographie sur la gouvernance aux Comores** », document de travail, PNUD, Moroni, multigr. 30 p.
- Boina A., 1996, « **La pensée comorienne** », Thèse de Doctorat nouveau-régime en philosophie, Université Paris X Nanterre.
- CNDRS, 1995, « **Actes du colloque vingt ans d'indépendance des Comores** », Moroni, CNDRS.
- PNUD, 2001, « **Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté** », rapport sur le développement durable, Moroni.
- PNUD, Rapport du PNUD intitulé : « Les droits de l'Homme aux Comores : doctrine et réalité », Moroni - décembre 2000.
- PNUD, 1997, « **Comores - Développement Humain Durable et Elimination de la Pauvreté - Eléments pour une Stratégie Nationale** », PNUD et RFIC, Editions Frison-Roche, Paris, 58 p.
- Rapport final du séminaire international : « **Approches prospectives et stratégies novatrices en faveur du développement de l'Afrique au XXIème siècle** » - UNESCO Paris, 8-9 novembre 2001 - Département Afrique
- Revue internationale des sciences sociales, 1998 « **La gouvernance** », n° 155 UNESCO / érès.
- UNESCO, 2000 « **Les défis du XXIe siècle** », ouvrage dirigé par Jérôme Bindé, Seuil UNESCO.
- UNESCO, 1981 « **Le concept de pouvoir en Afrique** », UNESCO, (réimpression 1986 )